

BPJEPS

Multi-Activités Physiques ou Sportives pour tous

sous réserve d'habilitation par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Ce BPJEPS spécialité éducateur sportif mention Multi-Activités Physiques ou Sportives pour tous est un diplôme d'Etat de niveau 4. L'éducateur sportif est susceptible d'encadrer de nombreuses activités découlant d'activités physiques et sportives dans tout type de structure et surtout avec la quasi-totalité des publics.

RNCP37191 - certificateur : ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques - date de publication 03/01/23

Dates : du 04 septembre 2025 au 24 juillet 2026

Présentation de la formation

Le titulaire du BPJEPS MAPS est un éducateur d'activités physiques et sportives, un éducateur pluridisciplinaire. Il exerce ses fonctions au sein de différentes structures :

- Dans les collectivités territoriales
- Dans le secteur associatif
- Dans des structures de vacances, des comités d'entreprises, des bases de loisirs
- Dans le milieu scolaire

Le BPJEPS MAPS (de niveau 4 - niveau BAC) atteste de la possession de compétences professionnelles indispensables à l'exercice d'animateur dans le champ de la spécialité Multi-Activités Physiques ou Sportives pour tous - RNCP 1967 - 75 % de nos stagiaires sont en emploi dans les 6 mois suivant la formation / 50% occupent un emploi dans les 6 mois suivant la formation en relation directe avec le diplôme. (8 répondants) *Statistiques de la promotion 2022-2023.*

Les objectifs de la formation

- Concevoir des projets d'animation sportive dans le champ des Multi-Activités Physiques ou Sportives pour tous
- Conduire des d'animation séances sportives à titre d'initiation et de découverte
- Conduire des cycles d'apprentissages
- Participer au fonctionnement de la structure employeuse
- Accueillir les différents publics
- Être capable d'adapter son activité au public et à l'environnement

Le contenu de la formation

- BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- BC 3 : Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Les 3 familles d'activités du BPJEPS MAPS

- **Les Activités Physiques d'Entretien Corporel (APEC) :**
Renforcement musculaire, STEP, LIA, stretching, gymnastique d'entretien, circuit training, PPG...
- **Les Activités Physiques et Jeux Sportifs (JS) :**
Sports collectifs, sports de raquette, sport d'opposition, sport d'adresse, jeux ludiques...
- **Les Activités Physiques en Environnement Naturel (APEN) :**
Course d'orientation, canoë-kayak, VTT, randonnée pédestre, marche nordique...



Cité de la Formation - Marmande
CFA - Etablissement Public Administratif
Depuis 1973

☎ 05 53 48 32 50 / 07 62 48 78 84

✉ formations.cdos47@franceolympique.com

🌐 www.cdos47.org



Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le référent handicap - Vincent TRAPEAUX

☎ 06 62 36 64 58

✉ eric.jolit@citedelaformation.fr

🌐 www.citedelaformation.fr

Le rythme de formation

Les cours théoriques et pratiques ont lieu :

Tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) / 24h de formation par semaine 680 heures en organisme de formation

Les stages pratiques :

Ils s'effectuent tous les soirs, le mercredi, et durant les vacances scolaires (tousaint, hiver, pâques et juillet-août) ainsi qu'une semaine complète par mois.

Ces stages ont pour but d'améliorer la professionnalisation et l'expérience terrain du stagiaire. 7h d'entreprise par semaine et 18 semaines complètes dans l'année. 650 heures en entreprise.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Être âgé de 18 ans minimum ou entrer en formation dans l'année de ses 18 ans
- Être titulaire d'un des diplômes de secourisme suivant : PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2, AFGSU 1 ou 2, et/ou SST
- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation relative à la formation BPJEPS MAPS
- Satisfaire aux tests de sélection BPJEPS MAPS : un entretien, qui a pour but de valider le projet de formation.
- Des tests de sélection pourront être organisés au besoin.

Des dispenses ou des équivalences peuvent être accordées voir sur notre site internet rubrique BPJEPS MAPS / télécharger les dispenses et équivalences ==> www.cdos47.org

Modalités d'accès à la formation

- Valider les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Retourner le dossier d'inscription complet par mail -> formations.cdos47@franceolympique.com

Une fois toutes ces conditions réunies, votre entrée ou non en formation vous est signifiée sous 1 semaine par mail.

Modalités d'évaluation

- Informations disponibles sur notre site internet : <https://formation.cdos47.org/>

Nombre de participants

De 8 à 18 personnes

Inscription

Avant le 05/08/25

Tests de sélection si nécessaire

Le 28/08/25

Tests d'exigences préalables

Voir calendrier régional :

<https://www.ac-bordeaux.fr/bpjepps-activites-physiques-pour-tous-124232>

Durée

1330h (680h en centre de formation 650h en entreprise)

Tarification

- Dans le cadre du PRF prise en charge totale dans la limite de 10 places
- Si prise en charge OPCO/CPF : 10 €/heure
- Si fonds propres : 8.50 €/heure

Les + de la formation

- Une formation en alternance
- Passage de qualification sur le handicap intégré à la formation
- Participation à l'organisation de grandes manifestations
- Rencontre de professionnels (chiropracteur, nutritionniste...)
- Intégration dans le réseau du mouvement sportif lot-et-garonnais

Infos complémentaires

Olymp'formation: 07.62.48.78.84
formations.cdos47@franceolympique.com

Cité de la formation: 06 62 36 64 58 /
eric.jolit@citedelaformation.fr / www.citedelaformation.fr